FICHE TECHNIQUE

HE019 – ÉMULSION – LIANT/ADHÉSIF DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE

Date de la dernière révision : 18/03/2010

Propriétés physiques

Apparence Liquide avec odeur d'asphalte	**Couleur** Noir	**Teneur en solides** 54 %
Température d'application 10 °C (50 °F) et plus	**Point d'éclair** > 100 °C	**Gravité spécifique @ 25 °C (77 °F)** 1,01
Cendre 1,3 %	**COV maximum** 10 g/l	**Poids par gallon** 8,3 – 8,7 lb
Viscosité Brookfield 400 – 800 cP	**COV maximum** 0,08 lb/gal	

Description

Le **HE019 – ÉMULSION – LIANT/ADHÉSIF DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE** est une émulsion chimique liquide qui contient des agents de surface pour aider à « mouiller » la surface de revêtement. Il reste stable si mélangé avec du sable propre et de gros granulats lors de la préparation des surfaces ou pour faire des réparations. Pour une utilisation comme couche d'accrochage, il faut fortement diluer l'émulsion avec de l'eau fraîche, propre et adoucie.

Utilisation

Il est conseillé de diluer le produit pour l'utiliser en tant que couche d'accrochage sur un revêtement en asphalte lorsque la couche sur la surface semble douteuse. Il peut aussi être utilisé dans les différents mastics de construction.

Préparation de la surface

Les surfaces de revêtement doivent être balayées avec une brosse dure pour enlever toute particule libre ou soufflées avec de l'air comprimée. Autant que possible, la surface doit être rincée avec un jet à haute pression pour la nettoyer au maximum. Il faut également éliminer les flaques d'eau. Les murs verticaux doivent être débarrassés de toute particule, saleté et graisse.

Utilisation

UTILISATION COMME COUCHE D'ACCROCHAGE : Diluer le **HE019 – ÉMULSION – LIANT/ADHÉSIF DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE** dans quatre à huit fois son volume d'eau propre et fraîche et bien mélanger. Étaler à l'aide d'un balai à un taux de 250 à 400 pi par gallon d'émulsion diluée. Le taux de couverture va dépendre de la texture du revêtement et de sa porosité. Ne pas laisser l'émulsion s'accumuler dans les creux.

UTILSATION COMME MASTIC : Les conseils suivants sont uniquement valables lors des réparations. Ne pas utiliser comme couche complète.

Mélange pour réparation (pour une épaisseur de 12,7 mm (1/2 po) :

- 1 Vol – (sac de 150 lb) de ciment Portland
- 1 Vol – (7 gal.) **Henry nº 19 émulsion – liant/adhésif**
- 3 Vol – (22 ½ gal.) de sable à béton propre (recouvre approximativement 80 pi (12,7 mm – 1/2 po d'épaisseur).

Mélange pour réparation (de 12,7 mm (1 po), mais n'excédant pas 25,4 mm (1 po). Attendre 24 heures pour une nouvelle application) :

- 1 Vol – (sac de 150 lb) de ciment Portland
- 1 Vol – (7 gal.) de **Henry nº 19 émulsion – Liant/Adhésif**
- 2 Vol – (15 gal.) de sable à béton propre
- 4 Vol – (30 gal.) de pierre concassée de 6,35 mm (1/4 po) ou de gravier

ÉQUIPEMENT POUR MÉLANGER

- Mélanger avec un malaxeur mécanique à mortier ou dans une boîte à mortier avec une binette, une pelle ou une truelle.

QUANTITÉ :

- Mélanger à sec les quantités mesurées de ciment et d'agrégats secs. Ajouter suffisamment d'eau pour produire un mélange humide et dur.
- Mélanger la quantité mesurée de **Henry nº 19 Émulsion – Liant/Adhésif** (non dilué) et mélanger jusqu'à obtention d'un mastic de couleur et de texture uniforme.
- Si le mélange est trop sec et a tendance à former une boule, ajouter de l'eau par petites quantités jusqu'à obtention d'un mélange dur et uniforme.
- Ne pas trop mélanger.
- La quantité d'eau utilisée doit produire un mélange uniforme et dur
- Ne mélanger que la quantité nécessaire pour une utilisation dans l'heure qui suit.

UTILISATION COMME IMPERMÉABILISANT : Appliquer par vaporisation sans dilution à un taux uniforme de 50 à 75 pi² par gallon. Pour aider à la vaporisation, le produit peut être chauffé entre 43,3 et 54,4 °C (110 à 130 °F) avant l'application. NE PAS TROP EN APPLIQUER. UTILISER UNIQUEMENT SUR DES CONSTRUCTIONS NEUVES. NE PAS APPLIQUER SUR DU BÉTON TRAITÉ AU SILICONE.

Précautions

Ne pas appliquer si de la pluie ou du gel sont prévus dans les 24 heures. Puisque la température et l'humidité influencent le temps de durcissement, il est conseillé d'utiliser le produit par temps ensoleillé. Utiliser uniquement si la température est de 10 °C (50 °F) et s'élève. Lors du transport de ce produit, s'assurer que le récipient est sécurisé et que le couvercle est bien en place. Éviter de faire tomber le récipient afin de ne pas desserrer le couvercle et produire une fuite.

Nettoyage

Se nettoyer les mains avec de l'eau avant que le produit sèche. Le produit sec peut être nettoyé avec des essences minérales.

Avertissement

AVERTISSEMENT! Refermer le récipient après chaque utilisation. NE PAS AVALER! Utiliser des mesures de protection pour éviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas d'ingestion, APPELER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN! En cas de contact avec les yeux, ouvrir les paupières et rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'injection accidentelle par un équipement de pulvérisation, OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX! Disposer du récipient et du contenu non utilisé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES

ENFANTS! PROTÉGER DU GEL.

AVERTISSEMENT : Ce produit contient des quantités détectables de produits chimiques reconnus par l'état de Californie pour causer des cancers, des déficiences congénitales ou autres dommages reproductifs.

Les employeurs doivent se procurer une copie de la **Fiche technique** auprès du fabricant ou directement auprès de Henry en composant le numéro sans frais ou en visitant le site Web indiqué ci-dessous.

Dimensions du produit

5 GALLONS (44,85 lb)	55 GAL/205 L (502,75 lb)

Garantie limitée

Nous, le fabricant, garantissons uniquement que ce produit est exempt de défaut étant donné que de nombreux facteurs influencent les résultats obtenus avec ce produit – comme les conditions météorologiques, la fabrication, l'équipement utilisé et les conditions antérieures du substrat – sont tous au-delà de notre contrôle. Nous remplacerons sans frais tout produit prouvé défectueux dans un délai de 12 mois de la date d'achat, si le produit a été utilisé conformément aux indications d'utilisation écrites que nous préconisions et qui conviennent pour ce produit. Il faut également fournir une preuve d'achat.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES ET LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU POUR UN MOTIF PARTICULIER. LE FABRICANT N'A D'AUTRE RESPONSABILITÉ QUE LE REMPLACEMENT DU PRODUIT DÉFECTUEUX, Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS PROVENANT DE TOUTE DÉFECTUOSITÉ OU TOUT DÉLAI CAUSÉ PAR LE REMPLACEMENT DUDIT PRODUIT OU AUTRE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE FOURNIT À L'ACHETEUR LE RECOURS EXCLUSIF POUR TOUTE DÉFECTUOSITÉ DUDIT PRODUIT.